
| **RESEARCH ARTICLE**

Le Rôle de la Traduction Juridique dans l'Intégration Régionale : une Perspective Ghana-CEDEAO

The Role of Legal Translation in Regional Integration: A Ghana-ECOWAS Perspective

Awafo Sampson

Department of Language and General Studies, University of Energy and Natural Resources, Sunyani, Ghana

Dr. Atonon Theophile Kwame

Department of French Education, University of Education, Winneba, Ghana

Dr. Kuuning Aloysius

Department of Languages Education, Akerten-Appiah Minka University of Skills Training and Entrepreneurial Development, Kumasi, Ghana

Corresponding Author: Awafo Sampson, **E-mail:** sampson.awafo@uenr.edu.gh

| **RÉSUMÉ**

Cet article examine le rôle essentiel de la traduction juridique dans la promotion de l'intégration régionale au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en mettant l'accent sur les contributions juridiques et linguistiques du Ghana. En tant que bloc multilingue et plurijuridictionnel, la CEDEAO repose sur des instruments juridiques harmonisés à travers une diversité de traditions juridiques et de langues, principalement l'anglais, le français et le portugais. Le Ghana, État membre anglophone, a adopté plusieurs cadres juridiques conformes aux objectifs de la CEDEAO ; toutefois, ces lois ne sont souvent pas accessibles dans les autres langues de travail de l'organisation, ce qui limite leur portée et leur efficacité. En combinant des données empiriques recueillies auprès de postes-frontières, d'agents de l'immigration, de tribunaux et des experts en traduction, collectées par entretiens, observations et questionnaires, cette étude analyse les effets de la traduction, ou de son absence, sur l'harmonisation juridique, la mise en œuvre des politiques et la cohésion régionale. L'article soutient que la traduction juridique ne constitue pas un simple exercice linguistique, mais bien un mécanisme stratégique garantissant l'interopérabilité institutionnelle, l'inclusivité et le respect des engagements régionaux. Il conclut en proposant des politiques de traduction ciblées et des réformes institutionnelles visant à renforcer l'intégration de la CEDEAO à travers des cadres juridiques multilingues accessibles.

This article explores the central role of legal translation in advancing regional cohesion within the Economic Community of West African States (ECOWAS), with particular emphasis on Ghana's legal and linguistic contributions. As a multilingual and multi-jurisdictional entity, ECOWAS relies on harmonized legal instruments that must operate across diverse traditions and languages, principally English, French, and Portuguese. As an Anglophone member, Ghana has adopted several legal frameworks consistent with ECOWAS objectives; however, these texts are seldom available in the organization's other working languages, thereby constraining their reach and effectiveness. Based on empirical data collected at border posts, immigration services, courts, and from translation experts through interviews, observations, and questionnaires, the study assesses the impact of translation—or the lack thereof—on legal harmonization, policy implementation, and regional cohesion. The article contends that legal translation transcends the confines of linguistic transfer, functioning instead as a strategic mechanism that guarantees institutional interoperability, inclusivity, and adherence to regional commitments. It concludes with recommendations for targeted translation policies and institutional reforms designed to reinforce ECOWAS integration through accessible multilingual legal frameworks.

MOTS CLÉS

CEDEAO, Intégration régionale, Lois d'Intégration, Traduction juridique

KEYWORDS

ECOWAS, Regional Integration, Integration Laws, Legal Translation

ARTICLE INFORMATION

ACCEPTED: 01 January 2026

PUBLISHED: 24 January 2026

DOI: 10.32996/ijtis.2026.6.1.3

1. Introduction

Les lois d'intégration jouent un rôle central dans la domestication des protocoles et traités de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les systèmes juridiques nationaux. Elles traduisent les engagements régionaux en politiques nationales exécutoires, garantissant ainsi que les États membres respectent les principes fondamentaux de la CEDEAO tels que la libre circulation des personnes, la libéralisation du commerce et la résolution pacifique des conflits.

Le Ghana a promulgué plusieurs lois conformes aux protocoles de la CEDEAO, couvrant des domaines tels que la libéralisation du commerce, les droits de l'homme, la sécurité régionale etc. Ces lois facilitent l'engagement du Ghana envers l'organisme régional et renforcent le rôle du pays dans le processus d'intégration. Par exemple, le Ghana International Trade Commission Act, 2016 (Act 926) constitue des lois qui éliminent les tarifs douaniers et les barrières non tarifaires au commerce au sein de la CEDEAO pour satisfaire la politiques commerciales et économiques de la CEDEAO ; les Immigration Act, 2000 (Act 573) et le Labour Act, 2003 (Act 651), du Ghana respectent les politiques garantissant la libre circulation des citoyens de la CEDEAO à travers les frontières ghanéennes ; et des lois qui soutiennent les missions de maintien de la paix, de la sécurité et les cadres de résolution des conflits de la CEDEAO. Toutes ces lois d'intégration nationale du Ghana conformes aux lois d'intégration de la CEDEAO ne sont malheureusement promulguées qu'en anglais. Cette étude s'emploie à examiner la contribution de la traduction des lois d'intégration ghanéennes dans le processus d'intégration des États membres de la CEDEAO.

1.2. Multilinguisme dans la CEDEAO

L'Afrique de l'Ouest abrite environ 1,500 langues, qui appartiennent à de grandes familles linguistiques telles que le nigéro-congolais, l'afro-asiatique et le nilo-saharien (Blench, 2006). Encore selon Falola et Heaton (2008), l'Afrique de l'Ouest couvre une multitude de groupes ethniques, chacun doté de pratiques et de traditions culturelles uniques. Parmi ces groupes, on peut citer les Haoussa, les Yorubas, les Fulani, les Akan, les Mandé, les Wolofs et bien d'autres. La diversité ethnolinguistique est une caractéristique de la région. Les maîtres coloniaux des États de la CEDEAO ont également légué l'anglais, le français et le portugais comme langues officielles dans différents États membres. Selon la Société Internationale de Linguistique, SIL (2020), le Ghana, à l'instar d'autres pays d'Afrique au sud du Sahara est un pays hétérogène sur le plan sociolinguistique et culturel avec environ quatre-vingts et un (81) langues parlées au Ghana. Le Ghana compte plus de 80 langues et dialectes, l'anglais étant la langue officielle. Les principales langues régionales sont l'Akan (Twi et Fante), l'Ewe, le Dagbani, le Ga et l'Haoussa (Owu-Ewie, 2006).

C'est dans cette diversité linguistique que la CEDEAO a été créée en 1975 dans le but principal de promouvoir l'intégration économique et la coopération entre ses États membres. Composée *maintenant* de 12 pays de la région de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO cherche à faciliter le commerce, à favoriser la stabilité politique et à renforcer le développement socio-économique au-delà des frontières (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], 2015). Le Ghana, en tant que l'un des membres fondateurs de la CEDEAO, a démontré un fort engagement en faveur des initiatives d'intégration régionale.

La participation du Ghana à la CEDEAO est essentielle pour faire progresser les objectifs de l'organisation, compte tenu de sa situation géographique stratégique, de son importance économique et de son influence politique dans la région. Au fil des années, le Ghana s'est activement engagé dans diverses initiatives de la CEDEAO, notamment la mise en œuvre de politiques d'intégration, l'harmonisation des réglementations commerciales, la promotion du commerce intrarégional et le maintien de la paix et de la sécurité.

Dans cette perspective, la traduction des lois d'intégration ghanéennes dans les langues officielles de la CEDEAO revêt une immense importance. En rendant les textes juridiques accessibles et compréhensibles pour tous les États membres, la traduction facilite l'harmonisation des cadres juridiques, garantit le respect des réglementations régionales et favorise la compréhension mutuelle entre les diverses communautés linguistiques. Grâce à des pratiques de traduction efficaces, le Ghana peut contribuer à l'avancement des efforts d'intégration régionale, favorisant ainsi une plus grande cohésion, coopération et développement à travers l'Afrique de l'Ouest.

1.3. Problématique de l'Étude

Le Ghana a participé activement aux efforts d'intégration régionale, notamment au sein de la CEDEAO. Les lois d'intégration ghanéennes reflètent son engagement à aligner les politiques nationales sur les cadres régionaux pour promouvoir le commerce, la libre circulation et la coopération socio-économique. Adepoju (2002) souligne le rôle du Ghana dans la mise en œuvre des protocoles de libre circulation de la CEDEAO, en particulier ses réformes de l'immigration. Aryeetey & Kanbur (2008) discutent aussi le rôle du Ghana dans la promotion de la libéralisation du commerce au sein de la CEDEAO et des cadres juridiques associés. Malgré le rôle actif du Ghana dans son intégration à la CEDEAO et son adoption de plusieurs lois de la CEDEAO dans l'effort pour s'aligner sur les protocoles de la CEDEAO, la mise en œuvre efficace des politiques d'intégration se heurte souvent à des défis, notamment les barrières linguistiques. Avec plusieurs langues ethniques et officielles parlées dans les États membres, la compréhension ou l'accès des lois d'intégration ghanéennes constitue un obstacle important à la communication, à l'harmonisation juridique et à la coopération institutionnelle dans le cadre de la CEDEAO (Blench, 2006; Falola & Heaton, 2008). Ce fossé entrave la compréhension, l'acceptation et la mise en œuvre des protocoles libéraux de la CEDEAO aux différents niveaux sociétaux. Il ne suffit pas au Ghana de mettre en œuvre les protocoles de la CEDEAO en adaptant ses lois d'intégration nationales à une langue anglaise que ses voisins ne comprennent pas. L'inaccessibilité des lois d'intégration ghanéennes en raison de la barrière linguistique constitue le plus grand obstacle à ses efforts d'intégration dans la CEDEAO. Une meilleure compréhension et mise en œuvre des lois d'intégration bénéficieront non seulement au Ghana, mais renforceront également les progrès collectifs des États membres de la CEDEAO vers l'unité économique et politique.

L'étude vise généralement à étudier la contribution de la traduction dans le processus d'intégration des pays intéressés. L'étude a des perspectives sur le rôle de la traduction juridique dans le processus d'intégration entre les pays membres de la CEDEAO.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- de déterminer si les lois d'intégration ghanéennes sont disponibles au public francophone ;
- d'évaluer le rôle de la traduction des lois d'intégration ghanéennes en français dans la promotion de la cohésion du Ghana au sein de la CEDEAO ;
- d'identifier les défis à la traduction des lois d'intégration ghanéennes de l'anglais vers le français ; et
- de proposer des solutions pour améliorer les pratiques de traduction des lois d'intégration au Ghana.

2. Revue de Littérature

La revue de la littérature est centrée sur le concept de lois d'intégration de l'État facilitant la cohésion régionale et des défis de traduire les textes juridiques.

2.1 Législatifs d'Intégration Nationaux et Communautaires

Dans l'espace ouest-africain, la traduction des textes juridiques joue un rôle fondamental au cœur d'intégration, à la fois nationales et communautaires. La complémentarité de ces deux niveaux d'intégration permet de mettre en lumière les enjeux juridiques, linguistiques et institutionnels qui accompagnent la traduction des lois, en particulier dans le cadre ambitieux de convergence législative promu par la CEDEAO.

Les lois d'intégration nationale sont des textes législatifs adoptés par un État souverain dans le but de promouvoir la cohésion interne, l'unité nationale ou l'intégration de groupes spécifiques (minorités, migrants, etc.). Elles répondent à des préoccupations internes, comme la régulation de l'immigration ou la consolidation de l'ordre juridique national. Par exemple, la Loi sur l'immigration de 2000 (Act 573) du Ghana constitue un cadre juridique visant à contrôler l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire national (Ayee, 2007).

En revanche, les lois d'intégration communautaire émanent d'organisations régionales ou internationales telles que la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne etc. Ces lois visent à harmoniser les systèmes juridiques nationaux, à faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des services, et à établir un espace de citoyenneté régionale partagée (Haas, 1958 ; Mattli, 1999). Ainsi, le Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes (1979) incarne un texte communautaire visant à transcender les barrières juridiques nationales au profit d'un espace intégré.

Les lois nationales sont généralement monolingues, rédigées dans la langue officielle de l'État. À l'inverse, les textes communautaires exigent une traduction multilingue pour garantir leur accessibilité et leur validité dans tous les États membres. Dans la CEDEAO, où le français, l'anglais et le portugais sont langues officielles, la traduction juridique devient un outil fondamental pour assurer l'interopérabilité normative.

La traduction des textes législatifs nationaux devient ainsi une exigence stratégique lors qu'ils doivent produire des effets dans un espace communautaire multilingue. Les lois nationales d'intégration servent de vecteurs de transposition des normes supranationales dans l'ordre juridique interne. Par exemple, le Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes oblige les États membres à supprimer les exigences de visa pour les citoyens communautaires. Le Ghana met en œuvre cette obligation par le biais de sa Loi sur l'immigration et ses règlements connexes, qui doivent être amendés ou interprétés conformément aux

normes de la CEDEAO. Le chevauchement normatif entre les législatifs d'intégration nationaux et communautaires renvoie à la notion de pluralisme constitutionnel (Walker, 2002), où plusieurs ordres juridiques coexistent dans un même espace géopolitique. La traduction juridique devient ainsi un outil de médiation entre ces ordres, permettant d'assurer la compatibilité et la lisibilité des normes à l'échelle régionale.

2.2 Défis de la traduction juridique

La traduction juridique implique la tâche complexe de traduire des textes et documents légaux d'une langue à une autre tout en garantissant que le texte traduit reflète fidèlement le sens, l'intention et la validité juridique de l'original. La traduction juridique en Afrique de l'Ouest, en particulier dans le cadre de la CEDEAO, présente un ensemble de défis complexes découlant de la diversité juridique, de la pluralité linguistique et des divergences socioculturelles entre les États membres.

2.2.1 Défis de system juridique

Le Ghana, État anglophone fondé sur la tradition de *common law*, évolue au sein d'un espace régional caractérisé par une prédominance des traditions juridiques civilistes, francophones et lusophones, en dehors de la présence significative de systèmes de droit islamique et coutumier. Cette diversité normative et linguistique confère au Ghana une position singulière dans la dynamique juridique régionale. Elle souligne, en conséquence, l'enjeu fondamental que constitue une traduction juridique à la fois fidèle, fonctionnelle et adaptée aux contextes plurijuridictionnels. Cette divergence encore engendre des concepts juridiques sans équivalents directs, compliquant ainsi le processus de traduction. Le traducteur doit alors rechercher un équivalent fonctionnel ou fournir une traduction explicative, ce qui comporte le risque d'une distorsion du sens juridique (Šarčević, 1997 ; Cao, 2007).

Dans le contexte du Ghana et de la CEDEAO, où l'hétérogénéité linguistique est une caractéristique des citoyens de la CEDEAO, la traduction des lois d'intégration ghanéennes, même uniquement dans les langues officielles de la CEDEAO (le français et le portugais), peut entraîner des divergences entre les différentes versions linguistiques — sans même parler des langues autochtones des États membres de la CEDEAO. Ces divergences peuvent compromettre la sécurité juridique des règlements qui sont principalement reçus dans la langue cible (Prieto, 2014).

2.2.2 Défis culturels

Le droit, en tant que produit social, est intimement lié aux valeurs et pratiques socioculturelles d'une société donnée. Des éléments tels que le mariage, les rites funéraires, la religion, les normes sociales, les systèmes de tenue foncière ou encore la moralité façonnent l'élaboration et l'application des règles juridiques. Au Ghana, par exemple, certaines normes coutumières bénéficient d'une reconnaissance juridique explicite, alors qu'elles peuvent être absentes ou non codifiées dans les systèmes juridiques de pays francophones ou lusophones. Dans ce contexte, le traducteur juridique est confronté à une exigence fondamentale : celle de préserver la normativité culturelle et juridique du droit d'origine, sans en altérer la spécificité ou la portée. Comme le soulignent Šarčević (1997) une traduction juridique de qualité doit être culturellement informée et attentive aux particularismes locaux.

2.2.3 Défis de compétence et professionnalisation du traducteur

Au sein de la CEDEAO, et particulièrement au Ghana, l'absence ou l'insuffisance de traducteurs juridiques résulte de contraintes systémiques majeures, parmi lesquelles figurent la pénurie de traducteurs juridiques qualifiés, le manque d'établissements de formation spécialisés, ainsi que l'insuffisance des infrastructures technologiques (Awafo, 2022). Le nombre de professionnels maîtrisant à la fois les exigences du droit et les compétences linguistiques reste particulièrement limité. En conséquence, nombre de traductions juridiques sont réalisées par des locuteurs bilingues sans formation juridique formelle, ce qui accroît significativement le risque d'erreurs d'interprétation et d'imprécisions terminologiques. Dans cette optique, les travaux récents appellent à une réforme structurelle de la formation en traduction juridique, fondée sur une approche interdisciplinaire, incluant la certification professionnelle des traducteurs et la standardisation terminologique à l'échelle de l'espace CEDEAO (Prieto, 2024).

2.2.4 Limites des outils technologiques et de la traduction automatique

Les technologies de traduction automatique sont de plus en plus mobilisées dans le domaine juridique afin de faciliter et d'accélérer la communication multilingue. Toutefois, ces outils présentent d'importantes limites lorsqu'il s'agit de traiter des textes à forte charge normative et contextuelle. En effet, les systèmes de traduction assistée par ordinateur, bien qu'efficaces pour des contenus généraux, ne disposent pas de la compétence interprétative requise pour saisir les subtilités terminologiques et les implications juridiques spécifiques. Une étude empirique menée par Koehn et Germann (2023) a mis en évidence un taux d'erreur avoisinant les 38 % dans la traduction de documents juridiques par des outils automatisés, compromettant ainsi l'exactitude procédurale et la fiabilité des textes traduits. Ces résultats soulignent la nécessité de recourir à des professionnels formés à la fois en droit et en traduction, notamment dans les contextes où la précision linguistique conditionne la validité juridique.

3. Méthodes De Recherche

Cette étude a choisi de mener une enquête visée à combiner des données quantitatives ou qualitatives pour enrichir l'analyse. Les données apportent contexte et profondeur, comblant les lacunes et expliquant les anomalies.

Tableau 1 : (Population, Échantillonnage et Outil de recherche par les chercheurs, 2025)

Population	Échantillonnage	Nombre	Outil
Immigration/Poste Frontières	Non probabilistes (raisonné)	5	Observation & entretien non structuré
Tribunaux	Non probabilistes (raisonné)	5	Questionnaire
Immigrants francophones	Non probabilistes (convenance)	20	Discussion de groupe cible
Traducteurs	Non probabilistes (convenance)	30	Questionnaire

Le tableau 1 est un résumé de la population ciblée, de la technique d'échantillonnage adoptée et des instruments utilisés trouvés dans la rangée du haut. La première colonne présente les groupes de répondants.

3.1. Population Cible

L'étude a ciblé les frontières, le Service d'Immigration Ghanéen, les tribunaux, les experts en traduction et les immigrants francophones de la CEDEAO pour obtenir des données. L'objectif est de générer des données riches et complètes à des fins d'analyse.

3.2. Échantillonnage

En raison de la nature des tribunaux et des frontières ghanéens, l'étude a exploité la technique d'échantillonnages non probabilistes de convenance et raisonné. Pour les immigrants francophones et des experts en traduction, un échantillonnage de convenance a été exploité pour faciliter l'accès aux données. Les critères de sélection des frontières pour l'étude comprenaient entre autres la reconnaissance, la popularité, le taux d'utilisation, le contact avec les francophones de la CEDEAO, les ressources frontalières requises et l'avancement technologique des frontières. Pour les tribunaux, puisqu'ils sont hiérarchiques, l'étude a délibérément choisi les tribunaux en fonction de leur rang ou niveau et de leur proximité avec les francophones. En conséquence, l'étude a choisi de cueillir des données des frontières d'Aflao, Elubo, Paga, Hamile et Kofi Badukrom et de la Cour suprême du Ghana, du tribunal de District de Dormaa, du tribunal Circuit de Berekum, des tribunaux District de Bongo et Hamile. L'étude a sélectionné les immigrants francophones en fonction de l'accès au Ghana, de l'expérience avec l'immigration ghanéenne et de l'âge discernable. Des traducteurs juridiques ont été sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur connaissance des questions d'intégration et de migration.

3.3. Instruments De Collecte Des Données

Le nombre d'unités de collecte de données nécessite différentes stratégies pour une collecte de données efficace. Le questionnaire a été administré aux fonctionnaires judiciaires concernés. Cela était approprié parce que les chercheurs n'ont pas identifié les procès qui impliquaient des coupables francophones pour permettre l'observation des procès devant les tribunaux. Le questionnaire a également donné aux répondants le temps nécessaire pour parcourir les étapes et les archives afin de trouver les bonnes réponses. Le service d'immigration du Ghana ainsi que les experts en traduction ont également reçu un questionnaire. Aux frontières, des grilles ont été développées pour observer la manière dont les lois d'intégration du Ghana sont mises en œuvre. L'observation s'est accompagnée d'entretiens non structurés pour combler des lacunes que le grill n'avait pas envisagées. Il y a eu des discussions de groupe avec les immigrants francophones comprenant des réfugiés, des étudiants, des commerçants, etc.

4.1 Résultats et discussion

Les données sont analysées dans quatre domaines thématiques comme suit : la disponibilité des lois d'intégration au public francophone, le rôle de traduire les lois d'intégration, les défis liés à la traduction des lois d'intégration et les solutions pour surmonter les défis identifiés.

Tableau 2 : Disponibilité des lois d'intégration au public francophone

Document	Immigration / frontière	Tribunaux		Traducteur/interprètes		Immigrants voisins		Total		
Réponses oui ou non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Loi d'intégration	1	5	0	5	3	27	0	20	4 (6,6%)	57 (93,4%)

Le tableau 2 présente les réponses enregistrées sur la disponibilité des lois d'intégration ghanéennes. La rangée du haut montre les groupes de répondants qui ont fourni des réponses sur la disponibilité des lois d'intégration du Ghana dans la colonne. D'après ce tableau, 93,4 % des répondants ont répondu par la négative alors que seulement 6,6 % des répondants ont exprimé une réponse affirmative que les lois d'intégration ghanéennes sont disponibles au public francophone.

Résultats principaux

Les documents législatifs d'intégration ghanéens ne sont pas largement et délibérément traduits vers le français. L'état de la traduction des lois d'intégration varie selon les différentes organisations régionales et leurs États membres, en fonction de la diversité linguistique, de la capacité institutionnelle et de la volonté politique de l'État. Alors, de manière similaire à ce constat, Adepoju (2005) constate qu'au sein de la CEDEAO, les efforts de traduction sont limités par la diversité linguistique (anglais, français, portugais et langues locales) et les contraintes de ressources. Šarčević (1997) constate que des défis subsistent pour parvenir à une précision et une cohérence complète dans les traductions multilingues, de sorte que certains États membres ont tardé à traduire les lois régionales en législation nationale affectant la mise en œuvre des protocoles sur la libre circulation et le commerce. Contrairement à ce constat, Wagner et al. (2012) constatent que l'UE a mis en place des mécanismes solides pour traduire ses lois dans 24 langues officielles, garantissant ainsi l'uniformité et l'accessibilité.

Tableau 3 : Rôle de la traduction des lois d'intégration

Domaines thématiques majeurs	Domaines thématiques mineurs	Immigration/ frontière	Tribunaux	Traducteur/interprètes	Immigrants voisins
Influence de la politique linguistique migrante	Inaccessibilité de la langue source/de départ	✓		✓	✓
Influence du commerce inter-régional	Impacte négativement le commerce transfrontalier	✓		✓	✓
Influence des droits de l'homme internationale	Inaccessibilité des lois d'intégration ghanéennes		✓		
	Limite des droits de l'homme des migrants		✓		
	Encourage la migration illégale		✓	✓	✓
Influence d'intégration régionale	Non-conformité aux protocoles de la CEDEAO	✓	✓	✓	✓
	Intégration régionale inefficace	✓	✓	✓	✓
	Encourage la corruption aux immigrations		✓	✓	✓
Influence de politique d'éducation linguistique	Manque d'une politique linguistique multilingue	✓		✓	

Le tableau 3 montre des rôles de la traduction des lois d'intégration ghanéennes de l'anglais vers le français dans son intégration dans la CEDEAO. Il s'agit du tableau de cinq domaines thématiques majeurs à savoir : influence de la politique linguistique migrante ; influence du commerce inter-régional ; influence internationale des droits de l'homme ; influence d'intégration régionale et ; influence de politique d'éducation linguistique dans la première colonne du tableau. Dans la deuxième colonne du tableau se trouvent des domaines thématiques mineurs. La rangée du haut correspond aux catégories de répondants. La coche signifie que le répondant a reconnu le rôle de traduire les lois d'intégration dans la colonne.

D'après ce tableau, sauf les tribunaux, les trois autres catégories de répondants ont noté que l'inaccessibilité des lois d'intégration du Ghana vers le français, qui est une conséquence de l'absence de politiques linguistiques migrantes influentes de la CEDEAO et du Ghana, impacte négativement l'intégration du Ghana dans la CEDEAO. Ainsi, des politiques linguistiques migrantes de la

CEDEAO et du Ghana facilitent l'intégration régionale comme c'est le cas avec l'UE. Ces catégories de répondants ont en outre indiqué que l'absence de lois d'intégration ghanéennes vers le français a un impact négatif sur le commerce transfrontalier.

Tous, à l'exception des migrants voisins, ont indiqué que la traduction des lois d'intégration ghanéennes vers le français joue un rôle dans la sauvegarde des droits de l'homme internationaux, car leur absence conduit à la migration illégale. Les tribunaux ont jugé que cela limite les droits de l'homme des migrants. Tous les répondants ont été unanimes à affirmer que l'absence de lois d'intégration ghanéennes en français entrave son intégration ce qui conduit à la non-conformité aux protocoles de la CEDEAO. Tous, à l'exception du service d'immigration du Ghana, ont également indiqué que l'absence de ces lois en français encourage la corruption aux immigrations. Enfin, les services d'immigration du Ghana et les traducteurs ont noté que les politiques d'enseignement des langues jouent un rôle dans l'intégration du Ghana dans la CEDEAO. Cela se traduit par l'absence de politiques d'éducation linguistique multilingue.

Résultats principaux

La traduction des lois d'intégration joue un rôle dans le respect des droits humains internationaux des citoyens de la communauté qui migrent vers les États membres. Cela corrobore les résultats de Pöllabauer (2004), qui souligne également le rôle de la traduction pour garantir que les migrants comprennent les exigences juridiques et procédurales, favorisant ainsi l'adhésion aux politiques d'intégration. Un autre résultat clé de cette étude est que la traduction des lois d'intégration joue un rôle dans l'intégration régionale des États membres. Un modèle classique est celui de l'UE tel qu'il est présenté dans l'étude de Van Els. Van Els (2005) examine comment la traduction des lois d'intégration de l'UE dans son cadre juridique multilingue a amélioré la coopération et l'intégration entre les États membres.

L'absence de politiques linguistiques pour les migrants, émanant de la communauté et des États membres, ne favorise pas la traduction des lois d'intégration. L'absence de politiques d'éducation multilingue des États membres ne facilite pas non plus la traduction des lois d'intégration des États membres. Ces résultats reflètent les résultats de De Varennes (2012) qui souligne comment les politiques linguistiques inclusives favorisent la traduction des documents juridiques pour faire respecter les droits des migrants. Finalement, la traduction des lois d'intégration favorise le commerce interrégional. Anderson et van Wincoop (2003) découvrent également comment la transparence juridique et réglementaire, soutenue par la traduction, réduit les barrières commerciales et améliore les flux commerciaux interrégionaux.

Tableau 4 : Défis de traduire lois d'intégration vers le français

Liés aux	Domaines thématiques mineurs	Immigration/ frontière	Tribunaux	Traducteur/interprètes	Immigrants voisins
Ressources humaines et à la main-d'œuvre	du personnel	✓	✓		✓
	de la formation	✓	✓		
	de la motivation	✓		✓	
Politiques et à la gouvernance	des politiques		✓	✓	
	du gouvernement	✓		✓	
Ressources et aux infrastructures	des infrastructures éducatives	✓	✓	✓	✓
	de la technologie	✓	✓	✓	✓
	de la finance	✓	✓	✓	✓
Barrières culturelles et de communication	de la traduction		✓	✓	
	du plaidoyer	✓		✓	✓
Recherches et publications	de la pertinence	✓		✓	✓

Le tableau 4 présente des défis de traduire les lois d'intégration ghanéennes de l'anglais vers le français. Les défis de traduire des lois d'intégration du Ghana de l'anglais vers le français sont ensuite thématiqués en cinq domaines qui sont des défis liés : aux ressources humaines et à la main-d'œuvre ; aux politiques et à la gouvernance ; aux ressources et infrastructures ; aux barrières culturelles et à la communication et aux recherches et publications limitées qui se trouvent dans la première colonne du tableau. Sous chaque domaine thématique sont des domaines spécifiques de défis dans la deuxième colonne. La rangée du haut correspond aux répondants constitutifs. La coche signifie que le répondant a identifié le défi de traduire les lois d'intégration dans la colonne.

En ce qui concerne le défi des ressources et des infrastructures, les quatre catégories de répondants les ont unanimement mentionnés comme des obstacles à la traduction des lois d'intégration ghanéennes. Néanmoins, les quatre domaines thématiques

restants avec leurs défis spécifiques ont enregistré trois et au moins deux coches indiquant qu'ils constituent des défis et des difficultés pour traduire les lois d'intégration ghanéennes de l'anglais vers le français.

Résultats principaux

Le nombre insuffisant de traducteurs, le manque de formation et le manque de motivation de traducteurs entravent la traduction des lois d'intégration du Ghana. Cette constatation reflète les résultats d'Awafo (2022) qui constate que les interprètes communautaires ghanéens sont en majorité peu formés et peu professionnels. Cet état de fait, pourrait présager d'activités d'interprétation de qualité insuffisante et son corollaire de déficit de communication résultant entre autres de fautes de langue (faible maîtrise de l'anglais) et d'interprétation (méconnaissance ou faible maîtrise des techniques, règles et principes de traduction ou d'interprétation). Il est à nouveau révélateur que les tribunaux préféreraient recruter du personnel hautement qualifié, mais un tel calibre de personnel est limité ou non dans le cadre de leur employabilité. Il existe peu d'informations, voire aucune, en particulier sur les institutions professionnelles engagées dans la formation des interprètes professionnels au Ghana et en Afrique sub-saharienne (Awafo, 2020).

Une autre constatation clé est que le manque de volonté politique du gouvernement décourage la traduction des lois d'intégration du Ghana. C'est ce que révèle l'étude d'Amoako (2019) qui souligne que les dirigeants politiques hésitent souvent à prendre des engagements régionaux lorsqu'ils sont confrontés à des pressions nationales pour donner la priorité aux questions locales, ce qui compromet les efforts d'intégration régionale.

L'insuffisance de ressources, d'infrastructures et de technologies entrave la traduction des lois d'intégration ghanéenne. Cela comprend notamment les contraintes financières, humaines, numériques, techniques, éducatives et politiques. Ce résultat concorde avec les résultats d'Othieno et Shinyekwa (2011) qui constatent que dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), les limitations de ressources ont conduit à une application incohérente des protocoles du marché commun. De la même manière, l'insuffisance de fonds peut conduire à des projets incomplets ou à des politiques mal mises en œuvre, réduisant la crédibilité des lois d'intégration (Chimhowu et al., 2019). La Commission de l'UA (2015) constate également que l'Agenda 2063 de l'Union Africaine met l'accent sur l'autonomie financière pour une intégration réussie, mais de nombreux États membres ont du mal à mobiliser des ressources. L'intégration régionale en Afrique a été ralentie par des infrastructures inadéquates, qui compromettent l'opérationnalisation des cadres juridiques (AfDB, 2020). Les résultats à double tranchant de Pelkmans (2006) confirment également que les efforts d'intégration de l'Union Européenne ont bénéficié de plateformes avancées de partage de données, grâce à la technologie. Toutefois, cette ressource fait souvent défaut dans les régions en développement. Encore, le succès de l'UE dans la mise en œuvre des lois d'intégration est souvent attribué à des ressources financières et institutionnelles substantielles, contrairement à l'UA, qui est confrontée à un sous-financement chronique et à des déficits de ressources (Hartzenberg, 2011).

Les contraintes culturelles et de communication entravent la traduction des lois d'intégration au Ghana. Cette constatation indique que les contraintes généralement culturelles et de communication entravent la traduction des lois d'intégration. Des résultats similaires incluent les résultats d'Obeng (1997) soulignant que les stratégies de communication culturellement non pertinentes alienent les communautés et entravent la traduction effective des lois d'intégration. Cet écart linguistique conduit à une mauvaise compréhension des lois d'intégration, car elles ne sont pas efficacement traduites dans des langues locales largement parlées telles qu'Akan, éwé ou Dagbani (Obeng, 1997). Encore une fois, Kasanga et Kotey (2001) soulignent que les mauvais efforts de traduction créent des malentendus, compliquant davantage la mise en œuvre de lois qui nécessitent une coopération transfrontalière. L'étude de Hartzenberg (2011) montre que l'Union Africaine (UA) reconnaît six langues officielles, ce qui rend difficile de produire des traductions précises et uniformes de textes juridiques. De même, dans l'Union européenne (UE), la diversité linguistique a également posé des défis dans l'harmonisation des interprétations juridiques entre les États membres (Pelkmans, 2006). Adepoju (2002), constate que les efforts d'intégration régionale africaine sont confrontés à des défis en raison de la coexistence de système juridique coutumier, islamique et de common law ainsi que des dialectes locaux dominant et réduisant la portée de la communication juridique. Enfin, Mattli (1999) souligne que les différences culturelles dans les traditions juridiques ralentissent souvent l'harmonisation des lois dans les processus d'intégration.

Finalement, des recherches et publications limitées minimisent la prise de conscience de l'importance de traduire les lois d'intégration ghanéennes. Ce résultat corrobore les résultats de Hartzenberg (2011) qui note que l'engagement académique envers les politiques commerciales et d'intégration reste minime, conduisant à un manque d'études théoriques et empiriques pour guider la mise en œuvre. Là encore, Kasanga et Kotey (2001) soutiennent que les Organisations des Sociétés Civiles (OSCs) du Ghana ont du mal à défendre efficacement l'intégration régionale en raison d'un accès limité aux données et à la recherche sur les implications sociales et économiques de ces lois.

4.1.1 Résolutions aux défis

Les solutions suggérées par les différents répondants sont : ressources et infrastructures, emploi, meilleure rémunération, recherches et publications, formation professionnelle, volonté politique du gouvernement, politiques linguistiques multilingues et politiques linguistiques migratoires pour résoudre les problèmes de traduction auxquels sont confrontés les traducteurs.

4.1.2 Formation professionnelle

Une formation professionnelle est proposée aux traducteurs pour améliorer leurs capacités en matière de traduction des lois d'intégration du Ghana. La formation professionnelle améliore considérablement les performances de la main-d'œuvre en fournissant aux employés les compétences, les connaissances et les aptitudes nécessaires pour exercer efficacement leurs fonctions. Ceci corrobore la constatation d'une étude de l'American Society for Training and Development (ASTD) qui affirme que des entreprises qui ont investi dans la formation ont déclaré des marges bénéficiaires supérieures de 24 % et un revenu par employé supérieur de 218 % que celui des entreprises qui n'ont pas investi dans la formation (ASTD, 2018). Encore une fois, la Harvard Business Review a constaté que 74 % des entreprises qui se concentrent sur la requalification et le perfectionnement des employés sont plus agiles et innovantes (Harvard Business Review, 2019).

4.1.3 Ressources et infrastructures

Une proposition d'infrastructures et de ressources dédiées aux services de traduction est incluse. La mise en place d'une infrastructure de traduction solide dans un pays nécessite un mélange d'infrastructures de ressources humaines qualifiées, d'infrastructures numériques, d'infrastructures techniques, d'infrastructures éducationnelles et d'infrastructures politiques. Les traducteurs, linguistes et chefs de projet qualifiés travaillent aux côtés d'outils numériques tels que les outils de TAO, les moteurs de traduction automatique et les systèmes de gestion de la traduction pour garantir des traductions efficaces et précises. L'infrastructure technique, notamment les serveurs sécurisés, les bases de données de mémoire de traduction et la cybersécurité, soutient ces processus. Les programmes de formation et de certification aident les professionnels à maintenir des normes élevées, tandis que les politiques et le financement gouvernementaux favorisent l'accès aux langues et le soutien aux langues minoritaires et autochtones. Selon Melitz & Toubal (2014), la compréhension commune d'une langue facilitée par la traduction peut considérablement augmenter les volumes d'échanges entre les régions et les pays en réduisant les malentendus et en rendant l'information accessible. Cela confirme le résultat de cette étude selon laquelle la fourniture de ressources et d'infrastructures de traduction résout le problème de la traduction des lois d'intégration du Ghana.

4.1.4 Politique linguistique migratoires pour le Ghana et la CEDEAO

Les politiques linguistiques des immigrés encouragent les États concernés à traduire les lois d'intégration dans les langues maternelles des populations immigrées. En Suède par exemple, les politiques linguistiques des immigrés exigent la traduction des documents juridiques et administratifs, y compris les lois d'intégration, dans les langues couramment parlées par les immigrés, comme le somali et le persan. Cette approche a contribué à renforcer la cohésion sociale et la confiance entre les communautés immigrées et le gouvernement (Wright, 2007).

4.1.5 Politique linguistique multilingue

La politique linguistique multilingue encourage la traduction des lois d'intégration dans plusieurs langues d'un État. Cela permet également aux immigrants, aux réfugiés et aux minorités linguistiques de comprendre leurs droits et leurs obligations, facilitant ainsi une intégration plus harmonieuse dans la société. Au Canada par exemple, la reconnaissance officielle de l'anglais et du français garantit que les textes juridiques, y compris les lois d'intégration, sont accessibles aux communautés anglophones et francophones, favorisant ainsi l'inclusion (Bourhis, 2012). Encore une fois, selon Skutnabb-Kangas (2000), la promotion du multilinguisme dans les textes juridiques et administratifs renforce l'autonomie des groupes linguistiques marginalisés et favorise une participation égale aux processus sociaux.

4.1.6 Motivations améliorées

Une meilleure motivation des traducteurs encourage la traduction des lois d'intégration. Une meilleure motivation incite les traducteurs à investir plus d'efforts et d'attention aux détails dans leur travail, ce qui se traduit par des traductions précises et de haute qualité. Les résultats de Ryan et Deci (2000) suggèrent que la motivation intrinsèque, issue de l'intérêt, de la passion ou d'un sentiment d'utilité, conduit à une meilleure performance et à une meilleure créativité dans les tâches. La motivation extrinsèque, comme les incitations financières, la reconnaissance et les possibilités d'avancement professionnel, pousse les individus à travailler efficacement sans compromettre la qualité (Herzberg, 1966). Au Canada, les stratégies de motivation du gouvernement, comme une rémunération compétitive et des possibilités de développement professionnel, ont amélioré l'efficacité des services de traduction juridique, y compris la traduction des lois d'intégration (Bourhis, 2012). Encore, Pym (2014) souligne que les traducteurs motivés sont plus diligents à maintenir l'exactitude juridique, culturelle et linguistique des textes traduits, garantissant ainsi leur fiabilité et leur pertinence.

4.1.7 Emploi

La disponibilité des emplois dans le secteur de la traduction et dans les domaines connexes influence positivement la traduction des lois d'intégration d'un État en attirant des professionnels qualifiés, en améliorant l'accessibilité à des services de qualité et en garantissant la durabilité des politiques multilingues. Selon Pym (2014), un marché du travail de traduction robuste attire des

linguistes dotés de compétences spécialisées, notamment des compétences culturelles et une connaissance des terminologies juridiques, qui sont essentielles pour traduire avec précision les lois d'intégration. Au Canada, où les emplois de traduction sont abondants en raison du bilinguisme officiel, un approvisionnement constant de traducteurs qualifiés garantit que les lois d'intégration sont traduites avec précision en français et en anglais, favorisant ainsi l'accessibilité pour tous les citoyens (Bourhis, 2012).

4.1.8 Volonté politique du gouvernement

La volonté politique est un facteur décisif dans la réussite de la traduction et de la mise en œuvre des lois d'intégration d'un État. Cette constatation va dans le sens d'études antérieures similaires. Gazzola (2006) constate que les politiques multilingues soutenues par la volonté politique garantissent l'inclusion linguistique, favorisant la confiance entre le gouvernement et les communautés linguistiques minoritaires. Au Canada, une forte volonté politique en faveur du bilinguisme a conduit le gouvernement à financer des services de traduction professionnels pour rendre les lois d'intégration accessibles en anglais et en français (Bourhis, 2012). Selon May (2014), le plaidoyer public du gouvernement joue un rôle crucial pour obtenir le soutien de la société en faveur de la traduction et des initiatives multilingues. Par exemple, en Australie, le plaidoyer mené par le gouvernement en faveur du multiculturalisme a souligné l'importance de traduire les lois d'intégration dans des langues telles que le mandarin, l'arabe et le vietnamien pour soutenir les communautés d'immigrants (Clyne, 2005).

4.1.9 Recherches et publications

Les recherches et les publications sur la traduction des lois d'intégration sensibilisent et encouragent la traduction des lois d'intégration d'un État. Les études sur la politique bilingue du Canada ont fourni des preuves empiriques de la nécessité de services de traduction solides, ce qui a incité le gouvernement à donner la priorité à la traduction des lois d'intégration en anglais et en français (Bourhis, 2012). Phillipson (2010) souligne que le plaidoyer axé sur la recherche a joué un rôle déterminant dans la promotion de la diversité linguistique en tant que droit de l'homme. Les publications universitaires sur le rôle de la traduction dans la protection des droits des immigrants ont incité les gouvernements à donner la priorité à la traduction des lois d'intégration dans les langues minoritaires (Liddicoat, 2014).

5.1 Conclusions et recommandations

En s'aidant de la littérature pertinente et l'analyse des données de terrain, l'étude tire des conclusions suivantes :

1. La traduction juridique est primordiale dans le processus d'intégration au sein de la CEDEAO.
2. Les documents législatifs d'intégration ghanéens ne sont pas largement et délibérément traduits vers le français.
3. La traduction juridique joue des rôles dans la politique linguistique migrante (du Ghana et de la CEDEAO en tant qu'une organisation), la politique d'éducation linguistique du Ghana, le commerce inter-régional, les droits de l'homme internationale et l'intégration régionale.
4. La traduction des documents législatifs ghanéens éprouve de nombreux défis et difficultés d'ordre manque de politique (linguistique, migratoire et éducative) du gouvernement ghanéen et de la CEDEAO, ressources et infrastructures, ressources humaines et main-d'œuvre, barrières culturelles et de communication et recherches et publications limitées.
5. Des solutions à l'encontre des défis et des difficultés de traduire les documents législatifs ghanéens sont :
 - L'obtention de la politique linguistique migratoire pour le Ghana et la CEDEAO ;
 - L'obtention de la politique linguistique éducative pour le Ghana ;
 - L'obtention de la politique linguistique multilingue ghanéenne ;
 - L'obtention de la volonté politique du gouvernement du Ghana ;
 - La formation professionnelle des traducteurs juridiques ;
 - La fourniture de ressources et d'infrastructures pour la traduction ;
 - La fourniture d'emploi
 - La recherche du parrainage des ONGs, d'organisations internationales et de gouvernements pour financer la traduction des documents législatifs ghanéens et ;
 - L'assurance de motivation améliorée (augmentation des salaires et des indemnités) pour les traducteurs.

5.2 Recommandations

L'étude formule alors des propositions ou des recommandations suivantes.

1. Les lois nationales du Ghana susceptibles d'avoir des répercussions au-delà de ses frontières notamment les législations en matière d'immigration, de commerce, de travail ou de droits humains devraient être systématiquement traduites dans les langues officielles de la CEDEAO (anglais, français, portugais). Cette démarche stratégique contribuerait à renforcer la visibilité juridique, la compréhension mutuelle ainsi que la convergence normative entre les États membres, à l'instar des protocoles, politiques, documents et décisions de justice de la CEDEAO, qui font déjà l'objet de traductions multilingues.

2. Il convient d'exploiter les potentialités offertes par les technologies numériques, notamment les applications de traduction et d'interprétation dédiées aux langues officielles de la CEDEAO ainsi qu'aux langues locales parlées de part et d'autre des frontières ghanéennes.
3. La formation à la traduction juridique devrait être intégrée aux cursus universitaires en langues, en droit et en politiques publiques, tant au Ghana que dans les autres États membres de la CEDEAO. Il est essentiel que les universités et les instituts de formation judiciaire développent des programmes interdisciplinaires destinés à doter les futurs traducteurs et juristes d'une formation professionnelle spécialisée en traduction juridique, ainsi que des compétences linguistiques, juridiques et interculturelles nécessaires à l'approfondissement de l'intégration régionale.
4. Création des unités d'interprétation et de traduction aux frontières.

Financement : Cette recherche n'a bénéficié d'aucun financement externe.

Absence de conflits d'intérêts : « Les auteurs déclarent qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts concernant cette publication. »

ORCID iD : 0000-000-8668- 20891

Note de l'éditeur : Toutes les affirmations exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de ses organisations affiliées, ni celles de l'éditeur, des rédacteurs et des relecteurs.

References

- [1] Adepoju, A. (2002). "Fostering Free Movement of Persons in West Africa: Achievements, Constraints, and Prospects for Intraregional Migration." International Migration.
- [2] Adepoju, A. (2005). *Migration in West Africa. A Development Challenge*. [Adepoju Migration] (https://publications.iom.int/system/files/pdf/migration_in_west_africa.pdf).
- [3] AfDB (2020). *African Economic Outlook 2020*. African Development Bank.
- [4] African Union AU Commission (2015b). Agenda 2063. *The Africa We Want. A Shared Strategic Framework for Inclusive Growth and Sustainable Development. First Ten-Year Implementation Plan 2014-2023*; <https://www.un.org/en/africa/osaa/pdf/au/agenda2063-first10yearimplementation.pdf>
- [5] American Society for Training and Development (ASTD). (2018). *The Value of Training and Development in Improving Business Outcomes*.
- [6] Amoako, K. Y. (2019). *Transforming Africa: The Role of Regional Integration*.
- [7] Anderson, J.E. & van Wincoop, E. (2003). Gravity with Gravitas: A Solution to the Border Puzzle. *American Economic Review*, 93, 170-192. <http://dx.doi.org/10.1257/000282803321455214>
- [8] Awafio, S. (2022). Formation professionnelle des interprètes judiciaires en Afrique sub-saharienne, le cas du Ghana. *Collection FLE/FLA (VOL3. NO 6 SEPT 2022)* ISBN 978-2-493659-14-9.
- [9] Awafio, S. (August, 2020), « *L'interprétariat de l'anglais vers le twi dans les tribunaux et les églises du Ghana. Le cas de la métropole de Kumasi* ». (Mémoire). KNUST.
- [10] Ayee, J. R. A. (2007). *A decade of political leadership in Ghana, 1993-2004*. In K. Buafio-Arthur (ed.), Ghana: One decade of the liberal state. New York: Zed Books.
- [11] Aryeetey, E., & Kanbur, R. (2008). *The Economy of Ghana: Analytical Perspectives on Stability, Growth, and Poverty*. James Currey
- [12] Blench, R. (2006). *Archaeology, Language, and the African Past*. AltaMira Press.
- [13] Bourhis, R. Y. (2012). Social Psychological Aspects of French-English Relations in Canada. In *Decline and Prospects of the English-Speaking Communities of Quebec*. pp.313 Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities (CIRLM); ISBN 978-1-100-21090-2.
- [14] Cao, D. (2007). *Translating Law*.
- [15] Chimhowu, A. O., Hulme, D., & Munro, L. (2019). "The 'New' National Development Planning and Global Development Goals: Processes and Partnership," *World Development*. Elsevier, vol. 120(C), pages 76-89. DOI: 10.1016/j.worlddev.2019.03.013
- [16] Clyne, M. G. (2005). *Australia's Language Potential* (Sydney: University of New South Wales Press, Pp. VI, 208)
- [17] Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], (2015). *Traité Révisé*. Commission de la CEDEAO.
- [18] De Varennes, F. (2012). « Language rights as an integral part of human rights. » *International Journal on Multicultural Societies*, 3 (1), 15-25.
- [19] Falola, T., & Heaton, M. M. (2008). *A History of Nigeria*. Cambridge University Press.
- [20] Gazzola, M. (2006). Managing multilingualism in the European Union : language policy evaluation for the European Parliament. *Lang Policy* 5, 395-419 <https://doi.org/10.1007/s10993-006-9032-5>.
- [21] Haas, E. B. (1958). *The Uniting of Europe: Political, Social, and Economic Forces 1950-1957*. Stanford: Stanford University Press.
- [22] Hartzenberg, T., (2011). "Regional Integration in Africa." *World Trade Organization (WTO) Economic Research and Statistics Division*. ERSD-2011-14 ; DOI: 10.30875/fad9df15-en
- [23] Harvard Business Review. (2019). *Reskilling Employees in the Age of Automation*.
- [24] Herzberg, F. (1966). *Work and the Nature of Man*. Cleveland, OH : World Pub. Co.

- [25] Kasanga, K., & Kotey, N. A. (2001). *Land Management in Ghana : Building on Tradition and Modernity*. International Institute for Environment and Development.
- [26] Koehn, P. and Germann. (2023). The Impact of Machine Translation Quality on Human Post-Editing. In *Proceedings of the EACL 2014 Workshop on Humans and Computer-assisted Translation*, pages 38–46, Gothenburg, Sweden. Association for Computational Linguistics.
- [27] Liddicoat, A. J. (2014). *Language-in-Education Policies: The Discursive Construction of Intercultural Relations*. Multilingual Matters.
- [28] Mattli, W. (1999) The Logic of Regional Integration: Europe and Beyond. Cambridge University Press, Cambridge. <http://dx.doi.org/10.1017/CBO9780511756238>
- [29] May, S. (2014). *The multilingual turn : Implications for SLA, TESOL, and bilingual education*. New York : Routledge, x + 229 pp.
- [30] Melitz, J, and Toubal, F. (2014). Native Language, Spoken Language, Translation and Trade. *Journal of international Economics*, 93351-363. <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2014.04.004>
- [31] Obeng, S. G. (1997). "Language and Politics: Indirectness in Political Discourse." *Discourse & Society*. DOI :10.1177/0957926597008001004
- [32] Othieno, L., & Shinyekwa, I. (2011). "Trade, Revenue, and Welfare Effects of the East African Community Customs Union Principle of Asymmetry on Uganda : An Application Of Wits-Smart Simulation Model," *Economic Policy Research Centre*. (EPRC). Handle: RePEc:ags:eprcrs:150480; DOI: 10.22004/ag.econ.150480
- [33] Owu-Ewie, C. (2006). "The Language Policy of Education in Ghana: A Critical Look at the English-Only Language Policy of Education." *The Ohio State University Working Papers in Slavic Studies*.
- [34] Phillipson, R. (2010). *Linguistic Imperialism Continued* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203857175>
- [35] Pelkmans, J. (2006). *European Integration: Methods and Economic Analysis* (3rd Edition) ISBN-10 : 0273694499.
- [36] Pöllabauer, S. (2004). Interpreting in asylum hearings. Issues of role, responsibility and power. *Interpreting: international journal of research and practice in interpreting*, 6(2), 143-180.
- [37] Prieto, R. F. (2014). Parameters for problem-solving in legal translation : Implications for legal lexicography and institutional terminology management. In L. Cheng, K. Kui Sin, & A. Wagner (Eds.), *The Ashgate handbook of legal translation* (pp. 121–134). Farnham, UK : Ashgate.
- [38] Prieto, F. (2024). Legal and institutional translator competence: developments and training implications. *The Interpreter and Translator Trainer*, 18(2), 139–147. <https://doi.org/10.1080/1750399X.2024.2351780>
- [39] Pym, A. (2014). *Exploring Translation Theories*. Routledge.
- [40] Šarćević, S. (1997). *New Approach to Legal Translation*, The Hague/London/Boston, Kluwer Law International.
- [41] SIL International. (2020), Nom et codes de langue. Société internationale de linguistique. *Organisation non gouvernementale chrétienne évangélique*, Dallas.
- [42] Skutnabb-Kangas, T. (2000). *Linguistic Genocide in Education—Or Worldwide Diversity and Human Rights*. Mahwah, NJ and London : Lawrence Erlbaum Associates. DOI :10.4324/9781410605191; ISBN : 9781410605191
- [43] Van Els T. J. M. 2005. Multilingualism in the European Union. *International Journal of Applied Linguistics* 15 (3) : 263–281.
- [44] Wagner, E., Bech S., & Martínez, J.M. (2012). *Translating for European Union Institution : Translation Practices Explained*, Manchester, St Jerome.
- [45] Walker, N. (2002). The idea of constitutional pluralism. *Modern Law Review*, 65, 317-359. doi :10.1111/1468-2230.00383
- [46] Wright, S. (2007). *Language Policy and Language Planning: From Nationalism to Globalisation*. Palgrave Macmillan.